



Succession héritage droits aux partages

Par **Cabod**, le **28/11/2018 à 13:47**

Bonjour
Mon père est décédé en janvier 2018 propriétaire avec ma mère toujours vivante mais en ehpad contrat dernier vivant. La maison est à vendre. Proposition acheteur 69000 euros pourriez-vous s'il vous plaît me dire combien ma mère touchera en héritage puis mon frère et moi. Merci
Cordialement

Par **amajuris**, le **28/11/2018 à 15:10**

bonjour,
je suppose que votre mère est propriétaire de la moitié du bien et à l'usufruit de l'autre puisque vous indiquez qu'il y avait une donation au dernier vivant. La valeur de l'usufruit diminue avec l'âge de l'usufruitier.
le prix sera réparti selon la part de chacun dans la propriété du bien.
salutations